

# OAI INFO 2013 N°77

BULLETIN D'INFORMATION - PUBLICATION TRIMESTRIELLE

## EDITORIAL

### Construisons ensemble notre cadre de vie

A l'instar de nos initiatives prises lors des précédentes **élections législatives**, nous avons fait parvenir nos propositions aux partis politiques en lice.

Ayant opté pour une nouvelle approche, à savoir ne plus établir un simple catalogue de revendications, nous avons lancé un appel général à des **actions collaboratives avec le concours des membres OAI**.

Discutées au sein du Conseil de l'Ordre, nos préoccupations s'articulent autour de quatre thèmes essentiels :

1. **Concevons, construisons et utilisons durablement notre cadre de vie**
2. **Simplifions intelligemment le carcan administratif surtout de la construction**
3. **Exigeons de notre formation initiale qu'elle permette une activité professionnelle responsable soutenue par une formation continue volontaire**
4. **Permettons l'accès à un logement digne pour tous**

Le document insiste sur l'**importance de travailler ensemble à la recherche de solutions durables** aux défis actuels et futurs.

En effet, notre monde est de plus en plus complexe ce qui requiert des **réponses contextuelles** pour chaque projet, à savoir des concepts adaptés au site, au client, à l'utilisateur, à l'environnement; tout en évitant la pensée unique et les solutions de facilité à première vue.

En attendant les réponses des partis politiques, qui seront publiées dans le bulletin OAI INFO n°78 d'octobre 2013, et dans l'espoir que nos pistes de réflexion suscitent des **discussions constructives et passionnées**, nous vous en souhaitons une lecture intéressée.

**Bob STROTZ**  
Président OAI



© Carlo HOMMEL

**Andrea DE CILLIA**  
Vice-Président OAI



© Carlo HOMMEL

**Pierre HURT**  
Directeur OAI



© Eric CHENAL

### SOMMAIRE

LA VIE DE L'ORDRE .....	2
TRIBUNE LIBRE .....	21
RETROSPECTIVE D'ACTIVITES .....	22
FAI .....	23
CONCOURS / RESULTATS .....	24
TABLEAU DE L'ORDRE .....	25
ESPACES D'UNE VIE .....	26
PROGRAMME D'ACTIVITES .....	28

---

# LA VIE DE L'ORDRE

---

---

## PROPOSITIONS OAI DANS LE CADRE DES PROCHAINES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES :

### CONSTRUISONS ENSEMBLE NOTRE CADRE DE VIE.

---



#### Propositions OAI

1. **Concevons, construisons et utilisons durablement notre cadre de vie**
2. **Simplifions intelligemment le carcan administratif surtout de la construction**
3. **Exigeons de notre formation initiale qu'elle permette une activité professionnelle responsable soutenue par une formation continue volontaire**
4. **Permettons l'accès à un logement digne pour tous**

---

#### L'OAI et ses membres : **Un pilier solide de notre société**

Constitué en mars 1990 aux termes de la loi du 13 décembre 1989, l'Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils (OAI) regroupe **5 professions libérales**, à savoir

architecte, architecte d'intérieur, ingénieur-conseil, urbaniste-aménageur et architecte-/ingénieur-paysagiste.

#### **Un secteur très dynamique en plein essor:**

En 20 ans, le nombre de **bureaux d'architectes a presque triplé** (457 en 2013) et le nombre de **bureaux d'ingénieurs-conseils a plus que quadruplé** (186 en 2013) <sup>(1)</sup>.

Ces bureaux, établis au Luxembourg, **emploient actuellement plus de 4.000 personnes.**

Au-delà de ses **missions légales, d'organisation professionnelle ainsi que d'intérêt public**, l'OAI valorise la véritable dimension du travail de ses membres, au niveau économique, social, artistique et culturel, pour un cadre de vie durable et de qualité.

---

#### Voici nos propositions :

1. **Concevons, construisons et utilisons durablement notre cadre de vie**

Évitons de créer aujourd'hui les crises de demain en tombant dans le piège des solutions de facilité à première vue.

Les défis complexes d'aujourd'hui ne peuvent pas être relevés en restant figés dans la pensée unique et dans un conformisme sans audace ni imagination.

**Utilisons les vrais talents des concepteurs**, architectes, ingénieurs-conseils et urbanistes pour réfléchir et agir de manière holistique au profit de notre cadre de vie.

Personne de contact :  
**Pierre HURT**  
Directeur OAI  
pierre.hurt@oai.lu  
[www.oai.lu](http://www.oai.lu)

---

<sup>(1)</sup> Ces chiffres ne prennent pas en compte les 142 bureaux d'architectes et les 43 bureaux d'ingénieurs-conseils ayant leur siège à l'étranger et exerçant occasionnellement au Luxembourg. Plus d'infos sur [www.oai.lu](http://www.oai.lu) rubrique « l'oai » => « statistiques ».



Faisons confiance à l'approche contextuelle, globale, créative, innovatrice, indépendante, intègre, impartiale, intégratrice, cohérente et responsable des concepteurs pour façonner notre environnement bâti <sup>(2)</sup>.

Non seulement au vu des restrictions budgétaires actuelles, mais par conviction et compréhension de leurs missions d'intérêt public, **nos professions marquent leur ferme volonté à contribuer à construire de manière plus économe. Une conception intelligente permet de bâtir moins onéreux.**

**Le développement durable ne se résume pas au seul aspect de l'énergie** et à la frénésie «isolationniste», mais englobe d'autres facteurs aussi importants, tels que qualité de vie, santé, bien-être, esthétique, patrimoine, identité, production, transport, matériaux, «Life cycle cost», utilisation, entretien, flexibilité, recyclage,... <sup>(3)</sup>

En outre, **les utilisateurs doivent être sensibilisés** à l'usage correct des technologies mises à leur disposition afin que les avantages de ces technologies soient effectivement mis en application.

Dans un monde d'une technicité débridée et d'une complexité galopante, **laissons le temps aux concepteurs et aux maîtres d'ouvrage** d'imaginer, de programmer, de budgétiser le projet et ses implications à court, moyen et long terme, selon la règle «**First design, then build**».

Reconnaissons les compétences et qualités de nos **entreprises locales, voire régionales** en favorisant leur accès au marché.

Osons dès maintenant appliquer pour les marchés publics et privés le **critère de l'offre économiquement** <sup>(4)</sup> **la plus avantageuse**, privilégiant les considérations de qualité et d'investissement pérenne, d'autant plus que l'Europe entend abolir enfin le critère du prix le plus bas <sup>(5)</sup>.

Brisons ainsi la spirale du prix le plus bas, en nous **épargnant la malencontreuse pratique des suppléments cachés et de la judiciarisation du domaine de la construction.**

Ne forçons plus les entreprises, par l'obnubilation du seul critère du prix le plus bas, à rattraper leurs offres anormalement basses par des suppléments ou des astuces juridiques contractuelles.

Engageons des **entreprises motivées** qui travaillent ensemble au profit d'un projet réussi.

**Vérifions ce qui est construit** par rapport aux autorisations en attribuant cette mission d'intérêt général souvent vacante.

En tant que facteurs essentiels à la réussite d'un projet, gardons le **lien direct et la relation de confiance entre le maître d'ouvrage et ses concepteurs** et évitons les intermédiaires opaques étrangers à nos professions, qui risquent d'alourdir les projets et de ne pas apporter de plus-value.

Impliquons dès le début le savoir-faire et l'expérience des concepteurs dans **l'élaboration des textes légaux et réglementaires.**

Avant le vote au Parlement, instaurons une **phase de test pour toutes les lois ayant une répercussion forte sur notre économie**, afin d'éviter les dérapages qui nécessitent des efforts beaucoup plus importants pour y remédier.

<sup>(2)</sup> Par leur déontologie, les architectes, ingénieurs-conseils et urbanistes, sont les médiateurs qui équilibrent les intérêts du maître d'ouvrage, ceux des utilisateurs et l'intérêt public (Article 12 du règlement grand-ducal du 17 juin 1992 déterminant la **déontologie** des architectes et des ingénieurs-conseils).

<sup>(3)</sup> Outre la performance énergétique du bâtiment construit, il faudra également tenir compte de son **énergie grise**. Dans ce cadre, une décentralisation de la production d'énergie, voire une incitation à rendre les **bâtiments quasiment autarciques**, pourra être étudiée.

<sup>(4)</sup> Il sera même davantage approprié de parler d'offre durablement la plus avantageuse.

<sup>(5)</sup> Mieux vaudra appliquer les concepts **MEAT** : most economic advantageous tender / **QBS** : quality based selection / **BVP** : best value procurement.



## 2. Simplifions intelligemment le carcan administratif surtout de la construction : réduisons de 1200 à 600 les éléments déclenchant une procédure tout en respectant les objectifs fixés

Motivons nous en fixant des objectifs hardis: «Moins, mais mieux légiférer»

**Accentuons encore les initiatives actuelles** au niveau de la simplification administrative dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de la construction, en se fixant un objectif ambitieux :

Sur un horizon de 3 ans, effectuons cette réduction de moitié indispensable. Notre situation alarmante vient d'être mise en exergue par l'application web « guide des procédures en matière d'urbanisme et d'environnement », développée par l'OAI pour la Cellule de facilitation auprès du Ministère d'Etat.

Un tel effort ne sera pas arithmétique. Grâce aux expériences de terrain des concepteurs, nous arriverons à **réduire l'inflation législative**, pour consacrer des lois et règlements durables, moins nombreux et disparates, davantage efficaces et ciblés, en mettant en place des **textes cohérents et hiérarchisés éliminant les multiples emplois, contradictions, incompatibilités**.

Le «Less is more» sera très fructueux pour notre cadre de vie.

Trop de règles tuent la créativité.

Aucun texte de loi ne pourra jamais remplacer l'acte créatif et responsable d'un professionnel.

**Sensibilisons les différentes instances publiques à collaborer entre elles de manière encore plus efficiente** et à considérer leur impact sur l'avancement d'un projet. Nourrissons une envie de faire bouger les choses.

**Donnons aux administrations aux points névralgiques les moyens et la flexibilité nécessaire pour s'adapter rapidement aux nouvelles situations.**

Cf. l'annexe.

## 3. Exigeons de notre formation initiale qu'elle permette une activité professionnelle responsable soutenue par une formation continue volontaire

Ayons confiance en nous-même et en nos systèmes de formation primaire, secondaire et universitaire.

**Évitons de démultiplier les intervenants, les contrôleurs des contrôleurs,...**

Ne tombons pas dans le piège du saucissonnage des missions <sup>(6)</sup>, des labels et des certifications.

**Favorisons une formation continue volontaire portée par une véritable envie d'un développement de compétences propres** ; ceci évitera un système administratif de tamponnage de savoirs.

La course folle aux labels mine les motivations au niveau de la formation initiale.

**Réapprenons à prendre nos responsabilités** et ne nous cachons pas derrière des systèmes artificiels de certification.

**Redonnons le goût à nos jeunes d'embrasser une carrière d'architecte, d'ingénieur, professions qui créent des valeurs tangibles.** Nous renvoyons à ce sujet à notre campagne de sensibilisation à destination des jeunes [www.unbonplanpourtonavenir.lu](http://www.unbonplanpourtonavenir.lu) et à la brochure «**Il y a du Génie dans votre quartier**».

Construisons des écoles à l'image de nos ambitions en épargnant à nos enfants une «scolarité en containers» et en permettant leur éveil à la qualité architecturale et du cadre de vie. <sup>(7)</sup>



[www.unplanpourtonavenir.lu](http://www.unplanpourtonavenir.lu)

<sup>(6)</sup> Ces missions sont d'ailleurs souvent prises en charge par des intervenants qui n'en assument pas la responsabilité.

<sup>(7)</sup> Il est renvoyé à ce sujet au courrier adressé le 06/09/2012 à Monsieur Jean-Claude JUNCKER, Premier ministre, concernant le recours à des constructions préfabriquées (publié sur le site [www.oai.lu](http://www.oai.lu) à la rubrique «bulletin / avis / newsletter oai» => «avis oai»).



#### 4. Permettons l'accès à un logement digne pour tous

L'Ordre accueille très favorablement le revirement des décideurs politiques en mettant **enfin l'accent sur l'offre**, qui est largement insuffisante dans le domaine du logement, étant la vraie cause du problème actuel de pénurie en ce domaine.

Cumulons toutes les initiatives en discussion, en passant par l'utilisation du logement existant non occupé et des terrains constructibles non bâtis, par une densification de qualité, et le cas échéant, par un élargissement des périmètres, par la mise en place d'un cadre pour de nouvelles formes de maître d'ouvrage, ...

### Annexe ad point 2.

#### Contributions de l'OAI en matière de simplification administrative

##### 1. Les concepteurs membres OAI, étant impliqués dès le début dans chaque projet, sont bien positionnés pour déceler d'éventuels problèmes procéduraux.

**Constat :** Les projets de lois ne sont pas soumis à des tests pratiques préalables. Après publication, une documentation quant à leur application concrète fait souvent défaut. Les fiches d'impact actuelles sur les procédures ne sont pas efficaces.

En outre, les bonnes intentions à la base des textes ne portent souvent pas leurs fruits, car leur mise en œuvre pratique n'est pas assez considérée lors de la conception des lois et règlements.

Les administrations étant souvent trop focalisées sur leur seul maillon de la chaîne, risquent d'oublier leur responsabilité sociétale de faire avancer les projets.

Dans ce contexte difficile, les concepteurs selon leur déontologie sont tenus d'intégrer et d'équilibrer les intérêts du maître d'ouvrage, l'intérêt général et celui des utilisateurs.

**Avec ses seuls moyens, l'Ordre a essayé depuis sa constitution en 1990 de contribuer de manière proactive et constructive à l'application des textes légaux. Cf. exemples sous <sup>(1)</sup>.**

##### 2. Propositions de solutions

L'OAI essaye d'assurer le rôle d'intermédiaire, de catalyseur et de préparateur de terrain entre les différents acteurs (administrations publiques, maîtres d'ouvrage,...) pour trouver des solutions rapides et efficaces au niveau des procédures sur base des retours d'expérience de ses membres.

- a) Intervention de l'OAI et de ses membres avant la publication de la loi : élaboration des textes et **phases de test sur des projets réels** après la publication de la loi : contribution à éditer de manière rapide des **fiches d'application**.
- b) **Transparence et accessibilité des outils de travail** : tous les textes de base (PAG, règlements sur les bâtisses,...) sont actuellement gérés en interne par le Ministère de l'Intérieur. Des versions coordonnées, à jour et validées de ces textes devront être mises en ligne sur une plateforme ouverte. Le cas échéant, il faudra donner des moyens aux communes pour assurer un tel service.
- c) Développement de l'application du **géoportail** pour montrer de manière intégrée, pour chaque parcelle renseignée par le demandeur, les textes qui sont applicables.
- d) Renforcement de la sécurité juridique des textes de loi. Il faut définir des **phases de transition** pour les lois qui sont adaptées à leur impact, et qui séparent clairement leur champ d'application par rapport aux dossiers en cours et aux nouveaux dossiers. En outre, les textes officiels ne doivent pas devenir prépondérants.



- e) **Textes européens** : lors de la participation de l'OAI au travail législatif européen, par le biais des représentations des professionnels à Bruxelles (CAE, EFCA), il importe de mieux impliquer de telles expériences au niveau national.  
Exemple actuel : les travaux de l'EFCA en matière de révision de la directive européenne sur les marchés publics ont pu être transmis très tôt aux instances compétentes.  
Pour tous les secteurs, il importe de transposer de manière intelligente - et de ne pas seulement transcrire - les directives européennes en droit luxembourgeois en y intégrant le savoir pratique des personnes sur le terrain.  
Il faut se donner des moyens similaires à ceux du secteur financier pour suivre et transposer les directives européennes en matière de construction.
- f) **Accentuation des travaux** du Département de la Simplification administrative et notamment ceux de la **Cellule de facilitation**.

Dans le cadre du mémorandum adressé par l'OAI aux partis politiques avant les élections législatives de 2009, la simplification administrative a été traitée, et notamment les propositions suivantes, **pour lesquelles nous indiquons en italique les suites données à ce jour** :

- ▶ Reconsidérer les conséquences du silence de l'Administration.  
Pour certaines matières, inverser le principe actuel en ce sens qu'après 3 mois une demande sans réponse vaut acceptation.  
*La loi du 24 mai 2011 relative aux services dans le marché intérieur a partiellement pris en compte cette demande.*
- ▶ Généraliser l'obligation pour l'Administration d'adresser des accusés de réception aux demandeurs indiquant un numéro de dossier et la personne traitant le dossier.
- ▶ Assurer par tous les moyens un traitement impartial et équitable des dossiers par l'élimination du trafic d'influence.
- ▶ Appliquer/répercuter les jurisprudences notamment administratives par le gouvernement/législateur.
- ▶ Améliorer la compétitivité de notre économie par la codification des textes législatifs et réglementaires et la réduction des délais de procédure (**code de la construction**).
- ▶ Assurer la cohérence des textes avec le concours des professions libérales.
- ▶ Instaurer l'obligation de publier des versions coordonnées des textes.
- ▶ Voter le projet de loi n°5704 sur les régimes de responsabilité en matière de construction.
- ▶ **A l'instar de l'obligation pour les membres OAI, instaurer l'assurance RCP obligatoire pour les autres acteurs d'un projet de construction, englobant la postériorité.**
- ▶ Améliorer la morale de paiement.  
*Il faudra suivre l'application de la loi du 29 mars 2013 concernant la lutte contre le retard de paiement dans les transactions commerciales pour les secteurs privé et public*

### Conclusion

L'Ordre accueille très favorablement la priorité donnée par le Gouvernement à la Simplification Administrative, mais il serait préférable de ne plus devoir s'appliquer à un tel exercice a posteriori.

Une des solutions consiste à établir de manière coordonnée des textes en intégrant assez tôt la pratique des femmes et des hommes de terrain et à introduire des phases de test sur des projets réels avant le vote des lois et règlements ayant une répercussion forte sur notre économie, tout en respectant les principes qui rendent notre cadre de vie durable.



<sup>(1)</sup> Voici quelques exemples concrets de l'apport OAI :

- a) Ministère du Développement durable et des Infrastructures (MDDI) : fiche de travail OAI « Législation sur les marchés publics »
- b) Ministère de l'Intérieur : Fiche de travail PAG / PAP ; Règlement général sur les bâtisses,...
- c) Ministère de l'Intérieur / Ministère des Classes moyennes / Université du Luxembourg en juillet 2011 : application des lois ACDU et droit d'établissement. L'OAI avait demandé de tester l'application des règlements grand-ducaux sur des exemples réels, ce qui aurait démontré l'importance d'une telle phase de test. Pour éviter les problèmes rencontrés lors de l'application de la loi ACDU en 2004, l'OAI a insisté avec succès sur l'importance d'élaborer un paquet complet (loi et règlements grand-ducaux d'exécution).
- d) Administration du Cadastre et de la Topographie : lignes directrices pour l'établissement du cadastre vertical, définition homogène des surfaces utiles en cours.
- e) Département de la Simplification administrative : Expertise et assistance technique dans le cadre de la mise en place de la **Cellule de facilitation relative aux autorisations dans les domaines de l'urbanisme et de l'environnement**; application web « guide des procédures en matière d'urbanisme et d'environnement » ; participation au projet de modélisations des procédures version 2007 et 2010.
- f) Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, Direction Générale de l'Energie, Ministère du Logement, MDDI : CPE, LUNAZ,..
- g) ITM, Administration de l'Environnement, Sécurité dans la fonction publique, bureaux de contrôle et les organismes de contrôle agréés : commodo-incommodo,...
- h) Administration de la Gestion de l'Eau : lignes directrices pour la gestion des eaux pluviales
- i) ...

**Publication des réponses des partis politiques prévue dans le bulletin OAI n°78**

Les propositions OAI dans le cadre des prochaines élections législatives ont été transmises le 12 juillet 2013 aux différents partis politiques en lice pour les prochaines élections législatives.

Nous leur avons demandé si nos propositions recueillent leur soutien et quelles mesures concrètes ils envisagent d'intégrer dans leur programme politique afin d'atteindre les objectifs exposés.

Au cas où les réponses des partis politiques en lice nous parviendraient avant vendredi 20 septembre 2013, nous les publierons sous forme d'encart dans le **bulletin OAI INFO n°78** qui paraîtra début octobre 2013.



## 3<sup>ÈME</sup> JOURNÉE BIENNALE OAI « PRESSE, MÉDIAS / ARCHITECTURE, INGÉNIERIE, URBANISME » DU 4 JUIN 2013

Une 3<sup>ème</sup> Journée OAI « Presse, Médias / Architecture, Ingénierie, Urbanisme » a eu lieu le 4 juin 2013 au siège de l'OAI - Forum da Vinci. Cette rencontre entre journalistes, architectes et ingénieurs-conseils au sujet du respect des droits d'auteur des concepteurs et d'une meilleure communication entre la presse / médias et le monde de l'architecture et de l'ingénierie, a rassemblé une vingtaine de personnes.

Après l'accueil des participants par **Bob STROTZ**, architecte, Président de l'OAI, **Fernand WEIDES**, Président du Conseil de Presse, et **Pierre HURT**, Directeur de l'OAI, ont rappelé les points principaux de la charte OAI / Conseil de Presse : «**Droits d'auteur des architectes et des ingénieurs-conseils et Communication entre concepteur et journaliste**», la **note sur les droits d'auteur en matière d'architecture et d'ingénierie**, et l'**aide-mémoire «présentation d'articles / reportages relatifs à des projets / réalisations de membres OAI»** (cf. page 9).

**Thierry CRUCHTEN**, architecte, Secrétaire général de l'OAI, a présenté le **travail de l'architecte et ses différentes «casquettes» au cours d'un projet**, à la fois artiste, psychologue, sociologue, négociateur, équilibriste, économiste, « gestionnaire de fortune », médiateur,...

**Pierre HURT** a proposé une sélection de moyens pour se documenter sur l'architecture / l'ingénierie / l'urbanisme / l'aménagement du territoire (cf. page 10) pour répondre au besoin d'une critique architecturale au service d'un débat public sur la qualité de notre cadre de vie.

**Philippe NATHAN**, co-auteur de l'exposition au Pavillon luxembourgeois à la Biennale de Venise 2012, et **Andrea RUMPF**, Directrice de la Fondation de l'Architecture et de l'Ingénierie (FAI) ont présenté le programme du Festival de l'Architecture qui est placé cette année sous le thème «FUTURA BOLD?».

**Voici les principales idées retenues lors des discussions constructives lancées à l'issue de ces différents exposés :**

- ▶ Bien que l'on constate **une certaine évolution positive** dans la présentation de l'architecture et de l'ingénierie dans la presse, il reste encore un long chemin à parcourir.
- ▶ L'OAI rassemblera quelques **dossiers de presse** préparés par ses membres ; dossiers qui seront analysés par un groupe de travail du Conseil de Presse en vue de proposer d'éventuelles améliorations en la matière.
- ▶ L'OAI pourra récolter les **dossiers de presse de ses membres** dans une **base de données en accès libre** sur le site [www.oai.lu](http://www.oai.lu).
- ▶ L'OAI pourra lancer un appel à ses membres afin que ceux-ci renseignent leurs projets **lauréats de concours au Luxembourg et à l'étranger**, et leurs **réalisations en cours**, dans une base de données en accès libre sur le site [www.oai.lu](http://www.oai.lu).
- ▶ Les journalistes recommandent aux membres de l'OAI d'améliorer la disponibilité en ligne des **photos en haute définition des projets**.

**Recommandation à la presse :**  
«Eye-catcher»  
Rendre «obligatoire» l'insertion d'une info-box pour toutes les présentations de réalisations de membres OAI

**Info-box**  
Maître d'ouvrage:  
Architecte:  
Ingénieurs-Conseils:  
Surface / volume:  
Coût:  
Durée de construction:





- ▶ Vu le langage spécifique du secteur de la construction, l'OAI pourra établir un **glossaire français / allemand des termes techniques**.
- ▶ Le Conseil de Presse intégrera dans son **programme de formation obligatoire** pour les journalistes un module sur l'architecture, l'ingénierie et l'urbanisme, basé, par exemple, sur la présentation de Thierry CRUCHTEN lors de la présente journée.
- ▶ Les journalistes recommandent aux membres de l'OAI de **ne pas hésiter à contacter la presse et les médias** pour leur proposer des contributions rédactionnelles à propos de leurs réalisations.

Les discussions se sont poursuivies autour d'un barbecue végétarien sur la terrasse verdoyante du Forum da Vinci.

#### AIDE-MEMOIRE « PRESENTATION D'ARTICLES / REPORTAGES RELATIFS A DES PROJETS / REALISATIONS DE MEMBRES OAI »

Dans le cadre de l'établissement d'un dossier de presse par le maître d'ouvrage, le présent aide-mémoire couvre le volet « architecture / ingénierie ».

Le dossier de presse complet est à adresser par courriel aux organes de presse / médias en 2 temps (au verso : liste des rédacteurs en chef) :

- 1 à 2 semaines avant l'évènement aux rédacteurs en chef
- le jour même au journaliste présent à la manifestation

Sont visées toutes les présentations de projets (par ex. après vote conseil communal/échevinal ou décision ministre en charge...) et de réalisations de membres OAI (pose de 1<sup>ère</sup> pierre, fête du bouquet, inauguration, mise en service...).

#### 1) VISUEL DU PROJET/REALISATION

#### 2) DONNÉES DU PROJET ET DES CONCEPTEURS

Projet : \_\_\_\_\_

Année de réalisation : +/- de \_\_\_\_ / \_\_\_\_ à \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Construction : \_\_\_\_\_ Transformation : \_\_\_\_\_

Maître d'ouvrage : \_\_\_\_\_

Architecte(s) : \_\_\_\_\_

Ingénieur(s)-conseil(s) : \_\_\_\_\_

#### 3) PARTI ARCHITECTURAL, CONCEPT URBANISTIQUE, ARCHITECTURAL ET TECHNIQUE, ÉVENTUEL HISTORIQUE : ARGUMENTER CLAIREMENT LES CHOIX QUI ONT ÉTÉ PRIS POUR RÉALISER L'OUVRAGE, METTRE EN ÉVIDENCE, LA SPÉCIFICITÉ DU PROJET, LA VALEUR AJOUTÉE DU CONCEPTEUR...

Concept (urbanistique, architectural, technique) : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Surface au sol : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup> Volume bâti : \_\_\_\_\_ m<sup>3</sup>  
Coût travaux : \_\_\_\_\_ (h. TVA) à l'indice de construction : \_\_\_\_\_

P. J. :- documents graphiques (photos, plans, ...) munis du **copyright obligatoire du concepteur : nom © date**

- communiqué de presse en résumé
- communiqué de presse plus détaillé, essayer d'insérer un message clair et didactique, se concentrer sur la plus-value apportée par l'architecte ou l'ingénieur-conseil pour le projet en question ; texte compréhensible pour le grand public

## COMMENT SE DOCUMENTER SUR L'ARCHITECTURE / L'INGÉNIERIE / L'URBANISME / L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE?

Une sélection de moyens a été présentée aux journalistes :

- ▶ La rubrique «**accueil**» => «**bulletin / avis / newsletter oai**» => «**avis oai**» du site [www.oai.lu](http://www.oai.lu) reprenant les prises de position de l'Ordre.
- ▶ La rubrique «**les membres**» du site [www.oai.lu](http://www.oai.lu) avec des informations détaillées sur les différentes professions.
- ▶ La rubrique «**annuaire des membres**» sur le site [www.oai.lu](http://www.oai.lu), outil de recherche intuitif et multicritère (métier, activités, localités,...) pour accéder rapidement aux coordonnées des membres et notamment leur site internet,...



- ▶ La rubrique «**accueil**» => «**publications grand public**» du site [www.oai.lu](http://www.oai.lu), avec une présentation des Guides OAI Références, Bauhärepräis OAI, Festival des Cabanes SNJ / OAI,...
- ▶ La rubrique «**accueil**» => «**expositions**» du site [www.oai.lu](http://www.oai.lu) reprenant les panneaux présentés lors de la Semaine Nationale du Logement, de l'Oeko-Foire,....
- ▶ La rubrique «**bauhärepräis 2012**» du site [www.oai.lu](http://www.oai.lu) avec, entre autres, les interviews filmées des lauréats.



- ▶ Le site et la brochure [Architectour.lu](http://Architectour.lu).



- ▶ Le site [www.unplanpourtonavenir.lu](http://www.unplanpourtonavenir.lu) et la brochure «**Il y a du Génie dans votre quartier**» à destination des jeunes.

Les documents présentés lors de cette journée peuvent être téléchargés sur le site [www.oai.lu](http://www.oai.lu) à la rubrique «**dossier presse**».



## FORMATION "DURCHFÜHRUNG VON BAUVERTRÄGEN NACH VOB UND CRTI-B FÜR BAUPRAKTIKER" LE 5 JUIN 2013

L'OAI a organisé le 5 juin dernier une formation d'une journée sur le thème "**Durchführung von Bauverträgen nach VOB und CRTI-B für Baupraktiker**" présentée par **Dr.-Ing. Helmuth DUVE** et **Prof. Dr.-Ing. Torsten EBNER** de la Hochschule Trier.

L'OAI, partenaire du CRTI-B, promeut largement les clauses contractuelles et techniques développées dans ce cadre, également pour le secteur privé.

Cette formation avait pour objectif d'informer les membres OAI afin qu'ils puissent expliquer en connaissance de cause l'intérêt des clauses du CRTI-B à leurs clients souhaitant utiliser la VOB.

En outre, les membres souhaitant travailler à l'export ont été informés sur les différences entre le Luxembourg et l'Allemagne en la matière.

Cette formation a connu un beau succès avec la participation de 43 personnes.

Des formations similaires, portant sur une comparaison avec la Belgique et avec la France sont prévues.



## PROMOTION DANS LES ORDRES NATIONAUX 2013 : DISTINCTIONS HONORIFIQUES DE MEMBRES OAI

**Françoise HETTO-GAASCH**, Ministre des Classes moyennes et du Tourisme, a procédé le 24 juin 2013 à la remise des décorations décernées aux membres OAI en présence d'**Andrea DE CILLIA**, Vice-Président de l'OAI et **Pierre HURT**, Directeur de l'OAI.

Les membres suivants ont été nommés Chevalier de l'Ordre de la Couronne de Chêne :  
Architectes : **Marc DIESCHBOURG**, **Monique ETIENNE**, **Marie LUCAS**, **Jean-Louis SCHARLL**, **Joseph SCHMUTZER**.

Ingénieurs-Conseils : **Pierre KALMES**, **Jean-Claude KIEFFER**, **Nicolas REYTER**.



## EXPORT DES PRESTATIONS DES MEMBRES DE L'OAI MISSION ECONOMIQUE EN SUISSE LES 13 ET 14 JUIN 2013



La brochure qui a été préparée par Luxembourg for Business à l'occasion de la mission économique peut être téléchargée sur le site [www.oai.lu](http://www.oai.lu) à la rubrique «accueil» => «actualités».

Le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur et la Chambre de Commerce ont proposé à l'OAI de participer à la mission économique en Suisse du 13 au 14 juin 2013.

Les organisateurs ont été surpris de l'intérêt considérable des membres de l'OAI autant pour l'établissement du programme que pour participer à ce voyage, traduisant leur forte volonté d'exporter leurs prestations aussi bien dans la Grande Région, que dans le reste de l'Europe et même en dehors de l'Europe.

Toutes les demandes n'ont pu être malheureusement satisfaites, et seule une vingtaine de membres a participé à ce voyage.

Afin de répondre à cette demande, le Conseil de l'Ordre a relancé le groupe de travail OAI «Export» pour préparer les entrevues avec les différentes instances publiques compétentes en la matière. La présence des membres de l'OAI à l'étranger pourra être renforcée en se basant sur les modèles AFEX en France ([www8.archi.fr/AFEX/](http://www8.archi.fr/AFEX/)) ou NAX en Allemagne ([www.architekturexport.de](http://www.architekturexport.de)).

La mission économique en Suisse a constitué un voyage de formation continue très intéressant. Pour les prochaines missions, les participants ont souligné l'importance de disposer d'un temps de préparation suffisant, notamment pour déceler des pistes de contacts professionnels.

Voici un communiqué de la Chambre de Commerce concernant cette mission:  
«Die Handelskammer Luxemburg organisierte vom 13. - 14. Juni 2013 eine Wirtschaftsmission in die Schweiz, in Zusammenarbeit mit dem Ministerium für Wirtschaft und Außenhandel, Luxembourg for Business und der Luxemburgischen Botschaft in Bern. Ein gemeinsam mit dem OAI, der Handwerkskammer Luxemburg sowie der Luxinnovation abgestimmtes Programm für die Vertreter der Branche Erneuerbare Energien und Nachhaltiges Bauen begann am 13. Juni in Bern.

Die Teilnehmer konnten sich während eines bilateralen Workshops mit Schweizer Institutionen und Unternehmen über die neuesten Entwicklungen, Tendenzen und Technologien rund um das Thema Energieeffizienz und Nachhaltiges Bauen austauschen. Im Anschluss hatten die Vertreter die Möglichkeit an der ersten Konferenz des neu gegründeten „Netzwerkes Nachhaltiges Bauen Schweiz“ teilzunehmen und Kontakte zu den Schweizer Teilnehmern zu knüpfen. Während dieser Konferenz wurde der neue Schweizer Standard für Nachhaltiges Bauen dem Publikum vorgestellt.

Am 14. Juni stand eine Besichtigung des Forum Chriesbach, einem nachhaltigen Gebäude in Dübendorf, Zürich auf dem Programm, sowie ein Workshop zum Thema „Green Building“. Dieser Programmpunkt fand im Anschluss an die Besichtigung der Empa statt, einer Forschungs- und Dienstleistungsinstitution für Materialwissenschaften und Technologieentwicklung innerhalb des ETH-Bereichs.»



---

## VEILLE DE LA FÊTE NATIONALE AU FORUM DA VINCI LE 22 JUIN 2013

---

Suite au succès de cette manifestation en 2011 et en 2012, l'OAI a organisé une troisième édition de la réception avec vue ouverte sur le feu d'artifice depuis la terrasse du Skybox au Forum da Vinci pour la veille de la Fête Nationale le 22 juin 2013.

Les membres du Conseil de l'Ordre et des Comités des Architectes et des Ingénieurs-Conseils, ainsi que les membres actifs de manière bénévole au sein des différents groupes de travail de l'OAI et des partenaires de certaines activités de l'OAI ont été invités à cet événement convivial.



© Marc SCHREINER



---

## RÉUNION DE CONCERTATION AVEC L'ALUSEAU LE 24 JUIN 2013

---

Une délégation de l'ALUSEAU, composée de son Président **Raymond ERPELDING** (SIACH), **Patrick KOSTER** (DEA), **Nico PUNDEL** (VDL), **Roland SCHAACK** (SIDEN) et **Jean WEICHERING** (SIDERO) a été reçue par l'OAI le 24 juin 2013.

La collaboration des membres de l'OAI avec les membres de l'ALUSEAU a notamment été discutée.



---

## RÉUNION DE CONCERTATION AVEC LA CHAMBRE DES MÉTIERS LE 26 JUIN 2013

---

L'OAI a été reçu le 26 juin 2013 par une délégation de la Chambre des Métiers composée de **Paul ENSCH**, Directeur général, **Michel BRACHMOND**, Directeur-adjoint et de **Patrick KOEHNEN**, Directeur-adjoint de la Fédération des Artisans.

Une mise à jour de la **résolution commune Chambre des Métiers / OAI** de 1997 «Le secteur de la construction : Réflexions stratégiques pour son développement dans la région» a notamment été discutée lors de cette réunion.

D'autres thèmes d'intérêt commun, entre autres, **l'outil CRTI-web**, ont également été abordés.

▶ Histoire de l'architecture

Modules 1-4  
(+ 1 visite)

▶ Management de bureau et gestion de projets

Modules 5-13\*\*\*

▶ Confort et Bien-être

Modules 14-17

▶ Construction durable  
Nachhaltiges Bauen

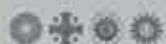
Modules 18-24

▶ **Organisé par | Organisiert von**  
Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils  
Centre de Recherche Public Henri Tudor

OAI  
ORDRE DES ARCHITECTES  
ET DES INGÉNIEURS-CONSEILS  
**tudor**  
PUBLIC RESEARCH CENTRE HENRI TUDOR

▶ **Novembre 2013 - Juin 2014**  
**November 2013 - Juni 2014**

▶ en partenariat avec | in Zusammenarbeit mit



Service des sites et  
monuments nationaux



MINISTÈRE DE LA CULTURE  
**CNRA**  
Centre national de recherche archéologique

INSTITUT  
FÜR  
HISTORIE  
UND  
KUNSTGESCHICHTE  
DES SAARLANDES



Informations pratiques et tarifs sont disponibles sur notre site web : [www.tudor.lu/Training/OAI](http://www.tudor.lu/Training/OAI)  
Praktische Informationen und Preise sind auf unserem Website nachzulesen: [www.tudor.lu/Training/OAI](http://www.tudor.lu/Training/OAI)

# AGENDA 2013-2014

	THEME   THEMA	DATE   DATUM	HORAIRE   UHRZEIT	LIEU   ORT
FR	<b>Module 1</b> <b>NEW</b> Patrimoine architectural et archéologique : procédures légales et réglementaires à respecter, recommandations <i>Patrick Sanavia, Service des sites et monuments nationaux / Robert Wagner, Centre national de recherche archéologique</i>	07/11/2013	14h00 à 18h00	CRP Henri Tudor
FR	<b>Module 2</b> <b>NEW</b> Bâtiments anciens : techniques de rénovation intérieure <i>N.N.</i>	15/11/2013	14h00 à 18h00	CRP Henri Tudor
FR	<b>Module 3</b> <b>NEW</b> Screening historique de bâtiment : critères d'évaluation <i>Guy Thewes, Musée d'Histoire de la Ville de Luxembourg</i>	21/11/2013	14h00 à 18h00	MHVL
FR	<b>Module 4</b> <b>NEW</b> Patrimoine bâti et efficacité énergétique <i>Michèle Majerus, Service des Sites et Monuments Nationaux / N.N., Centre des métiers du Patrimoine "la Paix-Dieu"</i>	29/11/2013	14h00 à 18h00	CRP Henri Tudor
FR	<b>Visite</b> Visite du Musée d'Histoire de la Ville de Luxembourg <i>Guy Thewes, Musée d'Histoire de la Ville de Luxembourg</i>	12/12/2013	18h00 à 19h00	MHVL
FR	<b>Module 5</b> Législation, déontologie et contrats spécifiques aux professions OAI; documentation/outils OAI <i>Pierre Hurt, Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils</i>	05/12/2013	14h00 à 18h00	Siège OAI
FR	<b>Module 6</b> Droit des sociétés, droit du travail et responsabilités dans la construction <i>Dominique Bornert, Allen &amp; Overy Luxembourg / Hélène Weydert, Avocat à la Cour</i>	13/12/2013	14h00 à 18h00	Siège OAI
FR	<b>Module 7</b> Législation et jurisprudence dans un projet de construction et d'infrastructure <i>Andrea De Cillia, INCA Sàrl / Jean Herr, Architecte / Dominique Bornert, Allen &amp; Overy Luxembourg</i>	17/12/2013	14h00 à 18h00	Siège OAI
FR	<b>Module 8</b> Gestion administrative et financière du bureau <i>Jean-Luc Wagner, WW+ architektur + management Sàrl / Romain Bontemps, Fiduciaire PKF Weber &amp; Bontemps</i>	09/01/2014	14h00 à 18h00	Siège OAI
FR	<b>Module 9</b> <b>NEW</b> Recommandations et bonnes pratiques pour l'établissement d'un dossier de soumission <i>Claude Pauly, Ministère du Développement durable et des Infrastructures / Thierry Hirtz, Administration des bâtiments publics / Michel Brachmond, Chambre des Métiers / Jos Dell, m3 architectes SA</i>	16/01/2014	14h00 à 18h00	Siège OAI
FR	<b>Module 10</b> <b>NEW</b> Conduire une démarche de programmation architecturale <i>Marc Aubry, AUBRY &amp; GUIGUET Programmation</i>	23/01/2014	14h00 à 18h00	Siège OAI
FR	<b>Modules 11+12</b> <b>1 JOUR</b> Gestion de projet de construction et d'infrastructure dans le cadre de la collaboration Architectes-Ingénieurs <i>Jos Dell, m3 architectes SA / André Lavandier, Goblet Lavandier &amp; Associés Ingénieurs-Conseils SA / Marc Feider, Schroeder &amp; Associés SA</i>	31/01/2014	08h00 à 18h00	CRP Henri Tudor
FR	<b>Module 13</b> Législation et jurisprudence dans un projet d'urbanisme <i>Marie-Laure Mir, Ecoo Sàrl / Dominique Bornert, Allen &amp; Overy Luxembourg</i>	07/02/2014	14h00 à 18h00	Siège OAI
FR	<b>Module 14</b> Le confort acoustique <i>Manuel Van Damme, Chef du Laboratoire Acoustique du CSTC</i>	13/02/2014	14h00 à 18h00	CRP Henri Tudor
FR	<b>Module 15</b> <b>NEW</b> La qualité de l'air <i>Dr Anne-Claude Romain, Université de Liège (ULG)</i>	27/02/2014	14h00 à 18h00	CRP Henri Tudor
FR	<b>Module 16</b> <b>NEW</b> L'inertie thermique <i>Prof. André De Herde, Université catholique de Louvain (UCL)</i>	21/03/2014	14h00 à 18h00	CRP Henri Tudor
FR	<b>Module 17</b> <b>NEW</b> Le confort visuel et l'éclairage naturel <i>Prof. Magali Bodart, Université catholique de Louvain (UCL)</i>	27/03/2014	14h00 à 18h00	CRP Henri Tudor
DE	<b>Modul 18</b> <b>NEW</b> Nullenergie- und Energieplusgebäude - Erwartungen/Realität/Infragestellung <i>Prof. Manfred Hegger, HHS PLANER + ARCHITEKTEN AG</i>	24/04/2014	14:00 - 18:00	CRP Henri Tudor
DE	<b>Modul 19</b> <b>NEW</b> Nutzen von Kommunikationstechnologien zur Energieeinsparung in Gebäuden <i>N.N., Fraunhofer-Institut für Solare Energiesysteme ISE</i>	16/05/2014	14:00 - 18:00	CRP Henri Tudor
FR	<b>Module 20</b> <b>NEW</b> Conception et aménagement durable d'éco-quartiers : énergie et mobilité <i>Emmanuel Dufrasnes, Ecole d'architecture ENSA Strasbourg / Michel Knepper, k-engineering Sàrl</i>	23/05/2014	14h00 à 18h00	CRP Henri Tudor
FR	<b>Module 21</b> <b>NEW</b> Cradle-to-Cradle : une démarche d'eco-conception de bâtiments et de quartiers <i>Steven Beckers, Lateral Thinking Factory</i>	06/06/2014	14h00 à 18h00	CRP Henri Tudor
DE	<b>Modul 22</b> Projektmanagement von nachhaltigen Bauvorhaben (integrale Planung) - Management von stadtplanerischen Bauvorhaben <i>Prof. Dietmar Eberle, ETH Zürich</i>	12/06/2014	14:00 - 18:00	CRP Henri Tudor
FR	<b>Module 23</b> Analyse du Cycle de Vie (ACV) : intérêts et apports pour le secteur de la construction <i>N.N.</i>	20/06/2014	14h00 à 18h00	CRP Henri Tudor
FR	<b>Module 24</b> <b>NEW</b> L'autonomie énergétique des bâtiments <i>Emmanuel Dufrasnes, Ecole d'architecture ENSA Strasbourg / Fanny Lopez, Ecole d'architecture ENSA Strasbourg</i>	27/06/2014	14h00 à 18h00	CRP Henri Tudor

CONTACT |  
KONTAKT

Valérie MULLER | Centre de Recherche Public Henri Tudor | 29, avenue John F. Kennedy | L-1855 Luxembourg  
Tel : +352 42 59 91 - 300 | Fax : +352 42 59 91 - 777 | [formation@tudor.lu](mailto:formation@tudor.lu)

*N.N.: intervenant en cours de définition*



## TABLE RONDE OAI "INTELLIGENT RENOVÉIEREN A BAUEN" LE 2 JUILLET 2013 AU FORUM DA VINCI



L'OAI a organisé le 2 juillet 2013 au *Forum da Vinci* une table ronde sur le thème «*Intelligent renovéieren a bauen*».

La manifestation avait pour objectif de sensibiliser les décideurs et le grand public à l'importance de tenir compte dans le débat sur la durabilité de notre cadre de vie, en sus de l'aspect énergétique, des éléments tels que la qualité de vie, l'esthétique, le patrimoine, l'identité, la santé, le bien-être, les matériaux, « Life Cycle Cost », le recyclage,...

Après l'accueil par **Bob STROTZ**, architecte, Président de l'OAI, **Dr. Thorsten HOOS** a présenté la thèse «*Einsparpotential und ökonomische Analyse der energetischen Sanierung staatlicher Gebäude in Luxemburg*».



**Marco SCHANK**, Ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures, **Tom EISCHEN**, Commissaire de Gouvernement à l'Energie, **John VONCKEN**, architecte, Service des Sites et Monuments nationaux, **Luc EVERLING**, Architecte-Directeur de la Ville d'Esch-sur-Alzette, **Gilbert THEATO**, Directeur du GIE myenergy, **Roland KUHN**, Président de la Chambre des Métiers et **Thierry CRUCHTEN**, architecte, Secrétaire général de l'OAI ont échangé autour des pistes de réflexions proposées par l'architecte **Albert GOEDERT**, modérateur de la table ronde.

En conclusion, la table ronde n'a pas provoqué des vues diamétralement opposées entre les différents participants.



Un consensus entre tous est le constat que notre bâti futur – et surtout la rénovation de notre patrimoine – ne doit pas être régi de façon dogmatique par le respect des classes d'énergie. Une approche plus nuancée, surtout en tenant compte des pollutions causées par les matériaux utilisés et des aspects architecturaux – semble être le crédo.

La collaboration entre les différents partenaires – OAI, artisans et administrations - doit être intensifiée.

Reste à la transposer en pratique !



La discussion pertinente et animée a été suivie par **140 personnes très intéressées** et s'est poursuivie autour d'un verre de l'amitié.

Pour plus d'informations sur les discussions, vous pouvez consulter sur le site [www.oai.lu](http://www.oai.lu) à la rubrique «*accueil*» => «*revue presse / médias oai*» les articles publiés dans la presse et les médias suite à cette manifestation :

- ▶ Article «*Transition durable : La question est-elle surévaluée?*» du Jeudi du 4 juillet 2013
- ▶ Article «*Construire durable ne se résume pas à l'efficacité énergétique*» publié sur [www.wunnen-mag.lu](http://www.wunnen-mag.lu) le 3 juillet 2013





## FÊTE DES FAMILLES OAI LE 7 JUILLET 2013 À L'AUBERGE DE JEUNESSE AU LAC D'ECHTERNACH

La troisième édition de la Fête des Familles de l'OAI à l'Auberge de Jeunesse du Lac d'Echternach a connu à nouveau un beau succès avec la participation de **107 personnes dont 44 enfants**.

L'ensemble des infrastructures était réservé pour l'OAI : les trampolines, les murs d'escalade mais aussi les animations (jeux, bricolages) ont ravi les petits et les grands.

Retenez dès à présent la date du dimanche 6 juillet 2014 pour la prochaine édition de cette manifestation au même endroit.





## FESTIVAL DES CABANES SNJ / OAI DU 13 AU 28 JUILLET 2013 AU ELLERGRONN À ESCH-SUR-ALZETTE



Suite au succès des deux premières éditions du « Festival des cabanes », le Service National de la Jeunesse et l'OAI ont invité à découvrir du 13 au 28 juillet 2013 la **troisième édition du festival, placée sous le thème du travail**.

Le site du **Ellergronn à Esch-sur-Alzette** a été choisi non seulement pour la belle réserve naturelle, mais aussi pour le lien avec le thème du concours. La Mine Cockerill avec son musée représente parfaitement le secteur sidérurgique qui occupe une place particulière dans l'histoire du pays et de la Grande Région.

Les constructions étaient issues d'un appel à participation pour deux concours parallèles.

«Suite à l'appel lancé en 2012, plus de 90 projets de cabanes temporaires ont été remis», résume **Georges METZ**, directeur du SNJ. Ces projets ont été élaborés par des jeunes âgés de 12 à 25 ans. Il s'agit de groupes formés au sein de classes scolaires, de maisons de jeunes, d'organisations de jeunesse ou de groupes librement constitués. 18 architectes et ingénieurs-conseils de l'OAI s'étaient déclarés prêts à aider bénévolement les groupes de jeunes.

35 **cabanes temporaires** ont été retenues par le jury et 32 cabanes ont finalement été construites par les 130 jeunes eux-mêmes sur le site du Ellergronn.

Le deuxième concours s'adressait aux jeunes étudiants en architecture ou ingénierie et aux élèves de l'enseignement secondaire – régime technicien – division « génie civil », ayant moins de 27 ans. Dans cette catégorie, le jury a choisi une **cabane durable**, qui servira à partir d'automne 2013 comme abris-bus pour l'arrêt « Ellergronn » du réseau des transports publics d'Esch-sur-Alzette.

Pour l'OAI, le concours poursuit un triple objectif. Selon **Pierre HURT**, directeur de l'OAI, «il s'agit d'offrir aux jeunes un moyen d'expression créative dans un domaine original, les préparer à leur responsabilité en tant que futur maître d'ouvrage, acte souvent unique dans la vie d'un citoyen, ayant néanmoins un impact important sur notre cadre de vie, et éveiller leur intérêt à embrasser une carrière d'avenir proposée par les professions regroupées au sein de l'OAI – architecte, ingénieur-conseil, architecte d'intérieur, urbaniste-aménageur, architecte- et ingénieur-paysagiste.»

Le vernissage a eu lieu le 12 juillet 2013, en présence, entre autres, de **Laurent MOSAR**, Président de la Chambre des Députés, ainsi que de nombreux jeunes.

Après l'accueil par **Georges METZ**, Directeur du SNJ, et **Bob STROTZ**, architecte, Président de l'OAI, **Françoise HETTO-GAASCH**, Ministre des Classes moyennes, **Marc SPAUTZ**, Ministre de la Famille et de l'Intégration, **Lydia MUTSCH**, Bourgmestre de la Ville d'Esch-sur-Alzette, et **Michel WOLTER**, Directeur de l'Administration de la Nature et des Forêts, ont tenu une allocution.

Les **3000 visiteurs du festival tout au long des 2 semaines** ont profité pleinement du programme d'animation mis en place en collaboration avec la Ville d'Esch-sur-Alzette et l'Administration de la Nature et des Forêts.

Un catalogue retraçant toute l'aventure du Festival des Cabanes sera publié fin 2013.

Des informations complémentaires peuvent être consultées sur [www.cabanes.lu](http://www.cabanes.lu).



**A nouveau 3000 visiteurs au Ellergronn !**



Revivez l'ambiance du Festival des Cabanes en consultant les photos du vernissage sur le site [www.oai.lu](http://www.oai.lu) à la rubrique «accueil» => «galerie photos».





## RÉUNION DE CONCERTATION AVEC LA CELLULE DE FACILITATION DSA LE 2 JUILLET 2013

L'OAI a reçu le 2 juillet 2013 une délégation de la Cellule de Facilitation Urbanisme et Environnement auprès du Département de la Simplification Administrative (DSA) composée de **Paulette LENERT**, chargée de direction, et de **Julien HAVET**, coordinateur général.

Le **questionnaire-guide** permettant de déterminer les procédures d'autorisation applicables au cas par cas, développé par l'OAI sous la forme d'un **outil informatique sur mesure** dans le cadre de la **convention d'expertise et d'assistance technique** signée par le DSA et l'OAI en décembre 2011, est actuellement présenté aux différentes administrations.

Un premier bilan intermédiaire positif est tiré de cette phase. La collaboration entre l'OAI et le DSA sera poursuivie afin notamment de maintenir ce logiciel à jour et d'intégrer les suggestions pertinentes reçues lors des présentations.



## ENTREVUE DU 16 JUILLET 2013 AVEC LA MINISTRE DES CLASSES MOYENNES FRANÇOISE HETTO-GAASCH

La Ministre des Classes Moyennes **Françoise HETTO-GAASCH** et ses services, représentés par **Pierre BARTHELME**, Conseiller de Gouvernement 1<sup>ère</sup> classe, **Marc LEMAL**, Conseiller de direction 1<sup>ère</sup> classe, et **Gilles SCHOLTUS**, Conseiller de direction, ont reçu une délégation de l'OAI le 16 juillet 2013 au sujet des dossiers suivants :

- ▶ **Mise à jour et amendement de la loi du 13 décembre 1989** portant organisation des professions d'architecte et d'ingénieur-conseil.
- ▶ Premières **propositions de l'OAI pour un plan d'action pour les PME.**
- ▶ **Réforme du statut de l'indépendant / professions libérales réglementées.**

### APPEL AUX MEMBRES OAI

#### Ad plan d'action pour les PME

Les membres sont priés de transmettre leurs suggestions en la matière au secrétariat de l'OAI ([oai@oai.lu](mailto:oai@oai.lu)).



## RÉUNION DE CONCERTATION DU 22 JUILLET 2013 AVEC LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Une délégation du Ministère de l'Intérieur / Direction de l'Eau, composée de **Paul SCHROEDER**, René SCHOTT et Claude SCHUMANN, a reçu l'OAI le 22 juillet 2013.

Les principes de gestion des eaux pluviales ont notamment été discutés sur base d'un avis préparé par un groupe de travail OAI ad hoc qui a été présenté lors de cette entrevue.

## TRIBUNE LIBRE

*Réflexions d'un membre de l'OAI à la lecture de l'éditorial "Energiepolitik an Patrimoine" du bulletin OAI INFO n°76*

Soucieux de notre environnement climatique et de notre environnement bâti, je me promène tout attentivement dans nos villes ici au Luxembourg et à l'étranger.

Malheureusement, je dois constater que beaucoup de centres-villes et surtout les rues piétonnes à vocation commerciale sont de plus en plus victimes des mêmes commerces franchisés, et de par la chose les villes perdent leurs identités et rentrent dans une uniformisation peu avantageuse et peu attrayante.

A part ceci, un autre phénomène commence à s'aggraver davantage.

Beaucoup de magasins n'ont plus de porte d'entrée au sens propre du mot. Il n'y a plus qu'un tout simple volet peu esthétique et souvent pas isolé qui ferme le local.

N'étant pas dans des zones climatiques du sud, je ne comprends pas comment les services compétents peuvent autoriser des situations pareilles.

Ne discutons-nous pas aux plus hauts niveaux politiques et scientifiques comment réduire les nuisances des combustions et réduire les consommations de nos réserves fossiles?

Nous savons depuis des décennies que les émissions des chauffages domestiques et en général des villes constituent +/- 30% des pollutions de l'air.

Nous savons que les installations de climatisation produisant de la chaleur et du froid consomment une énorme quantité d'électricité, qui est produite en majeure partie à partir d'énergies fossiles ou de centrales nucléaires.

Je crois qu'il appartient à nos élus de remédier à cette situation.

Plusieurs solutions seraient possibles :

- ▶ obliger tout simplement l'installation de portes d'entrée dans les magasins, même dans les constructions existants,
- ▶ obliger les magasins de garder les portes fermées en cas de températures basses ou hautes et surtout quand des installations de régulation de température (chaud et froid) sont en fonction, sauf éventuellement dans les galeries marchandes, et sous condition que des mesures d'isolation thermique renforcées soient mises en oeuvre pour l'enveloppe globale du bâtiment. (Les argumentations quant au comportement des clients vis-à-vis de portes fermées doivent se soumettre aux problématiques de l'environnement)
- ▶ instaurer des amendes au triple tarif d'une porte d'entrée pour les récidivistes
- ▶ attribuer la tâche de contrôle aux agents municipaux qui sont en permanence sur terrain.

Ainsi nos élus peuvent démontrer leur courage et engagement quant à la préservation de notre environnement climatique et une étude pourra aisément démontrer les réductions d'émissions en tonnes de CO<sub>2</sub>.

**Appel à contributions:**  
participez au partage  
d'information

Ouverte à toute personne, la rubrique «Tribune libre» du bulletin OAI INFO est destinée à la publication d'articles qui ont un intérêt pour les membres de l'OAI.

Vous pouvez soumettre vos propositions par mail à [oai@oai.lu](mailto:oai@oai.lu).

#### PUBLICATION DES PROCHAINS BULLETINS

N°78 (RAPPORT D'ACTIVITES)	10/2013
N°79.....	12/2013
N°80.....	04/2014
N°81.....	07/2014

Frank ERPELDING  
Architecte



# RÉTROSPECTIVE DES PRINCIPALES ACTIVITÉS OAI

SÉLECTION JUSQU'AU 31 JUILLET 2013

03/06/13	Réunion à la <b>Chambre de Commerce</b> concernant le voyage officiel en Suisse les 13-14/06/2013
04/06/13	3 <sup>ème</sup> Journée biennale OAI «Presse, Médias / Architecture, Ingénierie, Urbanisme»
05/06/13	Formation "Durchführung von Bauverträgen nach VOB und CRTI-B für Baupraktiker"
10/06/13, 24/07/13	Réunions de la <b>Commission OAI «Inscriptions»</b>
10/06/13, 24/06/13, 09/07/13, 29/07/13	Réunions du <b>Conseil de l'Ordre</b>
11/06/13	Réunion du groupe de travail OAI «Architectes-paysagistes / Ingénieurs-paysagistes»
12/06/13	Réunion avec l'Uni.lu concernant le <b>Master en Architecture</b>
17/06/13	Réunion du groupe de travail «Festival des Cabanes SNJ / OAI»
18/06/13	Réunion de concertation avec <b>Marsh SA : assurances RCP,...</b>
21/06/13	Réunion du groupe de travail OAI «Semaine Nationale du Logement»
21-23/06/13	Exposition des <b>23 lauréats et 18 mentionnés du Bauhårepräis OAI 2012</b> au Campus « An der Dältt » à Munsbach (AC Schuttrange)
22/06/13	Réception pour la <b>veille de la Fête Nationale</b> au Forum da Vinci
24/06/13	Réunion de concertation avec <b>l'ALUSEAU</b>
24/06/13	Promotion de membres OAI dans les <b>Ordres Nationaux</b> au Ministère des Classes moyennes
26/06/13, 11/07/13	Réunion du groupe de travail OAI « <b>DSA</b> »
26/06/13	Réunion de concertation avec <b>la Chambre des Métiers</b>
27/06/13	Réunion de la Commission OAI « <b>Déontologie</b> »
28/06/13	Déjeuner-débat avec des journalistes sur l'évolution de l'architecture et de l'ingénierie pendant la période couverte par les dix éditions du Guide OAI Références <b>A suivre : Un résumé de la discussion sera intégré dans la 10<sup>ème</sup> édition du Guide OAI 2014 Références publiée le 25 septembre 2013</b>
02/07/13	Réunion de concertation avec la <b>Cellule de facilitation Urbanisme et Environnement (DSA)</b>
02/07/13	Table ronde OAI « <b>Intelligent renovieren a bauen</b> »
07/07/13	<b>Fête des Familles OAI</b>
10/07/13	Réunion du groupe de travail OAI « <b>Architectour.lu</b> »
12/07/13	Vernissage du <b>Festival des Cabanes SNJ / OAI 2013</b>
13-28/07/13	<b>Festival des Cabanes SNJ / OAI 2013</b>
15/07/13	Réunion du <b>Comité des Ingénieurs-Conseils</b>
15/07/13, 24/07/13	Réunions du groupe de travail OAI « <b>Foire de l'Etudiant 2013</b> »
15/07/13	Réunion du groupe de travail « <b>BTS Bâtiment et Infrastructures</b> »
16/07/13	Réunion avec Mme Françoise HETTO-GAASCH, Ministre des Classes Moyennes : <b>amendement de la loi OAI, plan d'action PME,...</b>
17/07/13	Réunion du groupe de travail OAI « <b>Export</b> »
17/07/13	Réunion de concertation avec les <b>organismes du FIABCI 65th Word Congress</b>
18/07/13	Réunion du <b>comité de pilotage des formations continues OAI / CRP-HT</b>
19/07/13	Réunion du <b>Comité des Architectes</b>
22/07/13	Réunion de concertation avec le <b>Ministère de l'Intérieur : gestion des eaux pluviales,...</b>
29/07/13	Réunion avec l'initiateur du futur <b>Conseil National de la Construction Durable</b>

BTS Brevet de Technicien Supérieur  
 CRP-HT Centre de Recherche Public Henri Tudor  
 CRTI-B Centre de Ressources des Technologies de l'Information pour le Bâtiment  
 DSA Département de la Simplification Administrative  
 SNJ Service National de la Jeunesse

# FONDATION DE L'ARCHITECTURE ET DE L'INGÉNIERIE



## ► INFORMATIONS

### Fondation de l'Architecture et de l'Ingénierie, Luxembourg

1, rue de l'Acierie  
L-1112 Luxembourg  
T +352-42 75 55  
E office@fondarch.lu  
[www.fondarch.lu](http://www.fondarch.lu)

**Heures d'ouverture**  
du mardi au vendredi  
de 9:00-13:00 et de  
14:00-18:00

**Heures d'ouverture de la  
bibliothèque**  
du mardi au vendredi  
14:00-18:00  
samedi 11:00-15:00



Stadgespräch



«Walk & Talk»



Exposition «Luxembourg moderne»

## AGENDA AUTOMNE 2013

Sous réserve de modifications

### JOURNÉES DU PATRIMOINE

#### Journées du Patrimoine

organisées par le Service des Sites et Monuments nationaux en collaboration avec la Fondation de l'Architecture et de l'Ingénierie au Luxembourg, conférences, expositions, visites guidées...

► **VENDREDI 27 SEPTEMBRE AU DIMANCHE 27 OCTOBRE 2013**

### DEBATS PUBLICS

#### Stadgespräch - Cité Talks : «Développement urbain et patrimoine»

Dans le cadre des Journées du Patrimoine, ce débat public, organisé en collaboration avec la Ville de Luxembourg et le Cercle-Cité, abordera les questions du développement urbain et du patrimoine

Lieu : Auditorium du Cercle-Cité, rue Genistre, Luxembourg.

► **MERCREDI 3 OCTOBRE 2013 à 18h30**

#### Stadgespräch - Cité Talks : «Développement urbain et société»

Ce débat public, organisé en collaboration avec la Ville de Luxembourg et le Cercle-Cité, abordera les questions du développement urbain et de la société.

Lieu : Auditorium du Cercle-Cité, rue Genistre, Luxembourg.

► **JEUDI 14 NOVEMBRE 2013 à 18h30**

### CONFERENCE

#### Conférence "Holz- und Massivbauweise im Nachhaltigen Bauen"

Conférence avec Urs-Thomas Gerber dans le cadre de la Semaine Nationale du Logement et en collaboration avec le Ministère du Logement et myEnergy

Lieu : Luxexpo

► **JEUDI 26 SEPTEMBRE 2013 à 19h**

### EXCURSION

#### «Walk & Talk» : Limpertsberg

Le groupe de travail «Espace Public» propose de découvrir le quartier du Limpertsberg avec ce nouveau «Walk & Talk». Une façon originale et conviviale d'adopter un regard nouveau sur les espaces urbains.

► **DIMANCHE 27 OCTOBRE 2013 de 11h à 13h (à confirmer)**

### EXPOSITION

#### «Luxembourg moderne»

Exposition des photographies d'architecture de Christian Aschman en partenariat avec Maison Moderne.

Entrée libre.

Lieu : Fondation de l'Architecture et de l'Ingénierie

► **JEUDI 7 NOVEMBRE 2013 (VERNISSAGE)**

► **DU VENDREDI 8 NOVEMBRE AU MERCREDI 18 DECEMBRE 2013 (EXPOSITION)**

### ATELIER CREATIF

#### Atelier créatif pour enfants

Dans le cadre de la Semaine Nationale du Logement, cet atelier permettra aux enfants à partir de 6 ans de découvrir l'architecture de façon ludique.

Lieu : Luxexpo

► **SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 2013 de 14h à 18h**

## CONCOURS / RÉSULTATS

### BESCHRÄNKTER WETTBEWERB : REALISIERUNG DES MASTERPLANS «GÄRTEN DER WELT» IN BERLIN 1<sup>ER</sup> PREIS : WW + ARCHITEKTUR & MANAGEMENT



© WW+ Architektur & Management

Am 14. Mai 2013 wurde das von der Grün Berlin GmbH in Zusammenarbeit mit der Senatsverwaltung für Stadtentwicklung und Umwelt und der Senatsverwaltung für Wirtschaft, Technologie und Forschung europaweite Wettbewerbsverfahren „Besuchszentrum für die Gärten der Welt“ entschieden.

Das Preisgericht hat unter dem Vorsitz des Architekten Professor Rainer Hascher, Berlin, das Büro der Architekten **WW+**, **Esch-sur-Alzette** ([www.wwplus.lu](http://www.wwplus.lu)) einstimmig mit dem 17.500,00 € dotierten ersten Preis ausgezeichnet. Der Baubeginn ist für 2014 vorgesehen.

Mit dem zweiten Preis (12.500,00 €) wurde das Büro barkowsky wahrer architekten, Köln und mit dem dritten Preis (10.000,00 €) das Büro gmp International GmbH, Berlin, ausgezeichnet.

Darüber hinaus wurden Anerkennungen à 3.000,00 € an folgende Büros vergeben:

Alten Architekten GmbH, Berlin; HPP GmbH & Co. KG, Düsseldorf; Kersten + Kopp Architekten, Berlin.

An dem Wettbewerb „Besuchszentrum für die Gärten der Welt“ haben sich insgesamt 24 Planungsbüros, davon zwei aus dem europäischen Ausland, beteiligt.

Gegenstand des Wettbewerbs war der Neubau eines Besucherzentrums mit ca. 1.750 qm Nutzfläche im Bereich des Eingangs am Blumberger Damm.

Die Finanzierung erfolgt durch die Senatsverwaltung für Wirtschaft, Technologie und Forschung aus Mitteln der Gemeinschaftsaufgabe „Verbesserung der regionalen Wirtschaftsstruktur“ mit Bundes- und Landesmitteln und wird aus Mitteln der Senatsverwaltung für Stadtentwicklung und Umwelt kofinanziert.

Mit den Gärten der Welt wurde seit dem Jahr 2000 unter der Leitung der Grün Berlin GmbH ein in Europa einzigartiges Konzept verwirklicht. Gezeigt werden originale Beispiele der Gartenkunst aus Asien, dem Orient und aus Europa. Der Park erfreut sich einer stetig wachsenden Besucherzahl von zurzeit jährlich über 700.000 Besuchern. Im Jahr 2017 findet darüber hinaus in den Gärten der Welt die Internationale Gartenausstellung Berlin 2017 statt. Der Neubau des Besucherzentrums wird ein wichtiger Baustein zur Optimierung der touristischen Infrastruktur. Über Inhalte wie Besucherservice, Informations- und Veranstaltungsbereich und einer kleinen Gastronomie bildet es gleichzeitig einen wichtigen Meilenstein zur Akquise weiterer Besuchergruppen, insbesondere im Bustourismus, und damit zur wirtschaftlichen Stärkung der Region.



# TABLEAU DE L'ORDRE

## STATISTIQUES DES INSCRIPTIONS EN DATE DU 31 JUILLET 2013

### Tableau de l'Ordre

<b>Nombre de personnes physiques :</b>		
membres obligatoires et facultatifs	Architectes :	912
	Ingénieurs-conseils :	446
	Architectes d'intérieur :	36
membres honoraires :		16
stagiaires :		34
membres n'exerçant pas :		50
<b>Total :</b>		<b>1494</b>

### Section des architectes

<b>Membres obligatoires :</b>		
Bureaux d'architectes :		613
▶ Siège social au Luxembourg :		467
▶ Siège social à l'étranger, exerçant occasionnellement au Luxembourg :		146
Bureaux d'architectes d'intérieur :		31
▶ Siège social au Luxembourg :		31
▶ Siège social à l'étranger, exerçant occasionnellement au Luxembourg :		0

### Section des ingénieurs-conseils

<b>Membres obligatoires :</b>		
Bureaux d'ingénieurs-conseils :		232
▶ Siège social au Luxembourg :		188
▶ Siège social à l'étranger, exerçant occasionnellement au Luxembourg :		44

### Effectif des bureaux ayant leur siège au Luxembourg

Rem : effectif = associés + employés		
Bureaux d'architecture :		2059
Bureaux d'architecture d'intérieur :		63
Bureaux d'ingénierie :		1964
<b>Total :</b>		<b>4086</b>

### STATISTIQUES PAR NATIONALITÉS en date du 31 juillet 2013

<b>ARCHITECTES + ARCHITECTES D'INTERIEUR: Membres obligatoires :</b>			
Nationalités	Siège au Luxembourg	Siège à l'étranger	Total
Luxembourg	249 (43,92 %)	2 (1,18 %)	251 (34,10 %)
Belgique	118 (20,81 %)	49 (28,99 %)	167 (22,69 %)
Allemagne	97 (17,11 %)	81 (47,93 %)	178 (24,18 %)
France	29 (5,11 %)	18 (10,65 %)	47 (6,39 %)
Autres	74 (13,05 %)	19 (11,24 %)	93 (12,64 %)
<b>Total</b>	<b>567</b>	<b>169</b>	<b>736</b>

<b>INGENIEURS-CONSEILS: Membres obligatoires :</b>			
Nationalités	Siège au Luxembourg	Siège à l'étranger	Total
Luxembourg	105 (43,57 %)	0 (0,00 %)	105 (36,33 %)
Allemagne	57 (23,65 %)	36 (75,00 %)	93 (32,18 %)
Belgique	44 (18,26 %)	9 (18,75 %)	53 (18,34 %)
France	22 (9,13 %)	2 (4,17 %)	24 (8,30 %)
Autres	13 (5,39 %)	1 (2,08 %)	14 (4,84 %)
<b>Total</b>	<b>241</b>	<b>48</b>	<b>289</b>

# ESPACES D'UNE VIE

## LES ARCHITECTES – LES INCONNUS

### S – comme SCHUMACHER Pierre (dit Pit)

Le 27 octobre 2005 lors de l'assemblée générale de l'OAI, Pierre Schumacher a été nommé membre honoraire de l'OAI.



Pierre Schumacher  
Architecte D.P.L.G.

#### Curriculum Vitae

- ▶ Naissance en 1936 à Luxembourg-Ville.
- ▶ 1942 - 1948 : Ecole primaire
- ▶ 1948 - 1955 : Etudes secondaires au Lycée de Garçons à Luxembourg.
- ▶ 1955 - 1958 : Licence en philosophie à l'Institut Catholique de Paris.
- ▶ 1958 : Service militaire.
- ▶ 1959 - 1967 : Etudes d'architecture à l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts de Paris.
- ▶ 1962 : Marié à Monique Engel (4 enfants).
- ▶ 1967 : Diplôme d'architecte D.P.L.G.

En parlant de Pierre Schumacher, il faut également parler de l'artiste-peintre Schumacher et de l'écrivain Schumacher.

Commençons par l'Architecte.

#### L'ARCHITECTE Pit Schumacher

- ▶ 1967 : Stage chez l'architecte Raymond Aspesberro.
- ▶ 1968 : Association avec Raymond Aspesberro.
- ▶ 1985 : Dissolution de l'association.
- ▶ 1985-1996 : Activités professionnelles sous le nom de Pierre Schumacher Architecte D.P.L.G.
- ▶ 1996 : Arrêt des activités d'architecte.

#### Principales réalisations de 1967 à 1996

- ▶ Immeuble administratif Arbed, Luxembourg, rue Schiller avec M. Mousel et R. Aspesberro.
- ▶ Ecole Technique du Centre à Limpertsberg avec R. Aspesberro (1982-1983).
- ▶ Hôtel Le Royal, boulevard Royal, Luxembourg (1982).
- ▶ Centre Financier Paribas, avenue de la Porte-Neuve, Luxembourg avec F. Fabeck.
- ▶ Banque IKB-Schleswig-Holstein à Luxembourg-Kirchberg avec F. Fabeck.
- ▶ Banque den Norske Kredietbank, Luxembourg avec A. Theisen (1981).
- ▶ Christiana Bank, avenue Pasteur, Luxembourg.
- ▶ Immeuble Royal Belge, boulevard de la Foire, Luxembourg.
- ▶ Résidences : Palma à Bérelange, Concorde, Debussy, Ravel, Massenet, Domaine du Parc, Avenir à Luxembourg-Limpertsberg, Berlioz à Luxembourg-Belair.
- ▶ Maisons unifamiliales à Bridel, Cents, Canach, etc.
- ▶ Institut National des Sports.
- ▶ Arbed, Differdange, ensemble résidentiel avec R. Aspesberro (1974).
- ▶ Aéroport de Luxembourg, nouvel aéroport avec R. Aspesberro (1973-1976).
- ▶ Centre Medico-Dentaire à Mersch (1982).
- ▶ Ensemble résidentiel rue de l'eau à Luxembourg avec R. Aspesberro (1982-1983).
- ▶ Fontaine Prince Henri à Walferdange (1980).



Banque IKB-Schleswig-Holstein



Hôtel Le Royal

### Quelques concours

- ▶ 1<sup>er</sup> Prix : Immeuble administratif Arbed, Luxembourg, rue Schiller en association avec R. Aspesberro et M. Mousel.
- ▶ 3<sup>ème</sup> Prix : Aménagement de la Place Clairefontaine, Monument Grande-Duchesse Charlotte en association avec André Willequet, sculpteur.
- ▶ 2<sup>ème</sup> Prix : Eglise Paroissiale de Roodt-sur-Syre.
- ▶ 3<sup>ème</sup> Prix : Aménagement am Beintgen Pfaffenthal.

### Littérature

Raymond Aspesberro et Pierre Schumacher, architectes D.P.L.G.  
Réalizations de 1967 à 1982.

### LE PEINTRE Pit Schumacher

#### Expositions

- ▶ Participation à 2 expositions du Cercle artistique
- ▶ Structures Oniriques (Hôtel Le Royal, 1989).
- ▶ Arrière-Pays (Hôtel Le Royal, 1991).
- ▶ Lieux (Hôtel Le Royal, 1994).
- ▶ Terrain Vague (Hôtel Le Royal, 1997).
- ▶ Correspondances (Art Gallery, 1999).
- ▶ Illustration de 3 recueils de poèmes de Raymond Schaack : Miniatures (1986), Onyx (1996) et Voyages dans l'imaginaire (2011).
- ▶ Illustration de l'ouvrage de Paul Kremer : Ein Denken für das XXI Jahrhundert.



Résidence Berlioz

### L'ECRIVAIN Pit Schumacher

#### Nombreux essais sur l'architecture

Par exemple :

- ▶ Du superflu en architecture.
- ▶ La lumière en architecture.
- ▶ Le symbolisme et le sacré en architecture.
- ▶ L'économie en architecture.

#### Publications :

- ▶ Quand deux trains se croisent  
(Edition Saint-Paul, Luxembourg, 2005, ISBN: 978-2-87996-781-3)  
... Avant tout, retenons que Pierre Schumacher nous livre de véritables leçons de sagesse, de grandes leçons de sagesse. La vie, il s'agit avant tout de la vie, dans la grandeur de l'ivresse, de la poésie, de la beauté, de l'échange sincère et vibrant. Evitons de nous égarer dans des gares qui ne conduisent à aucune destination. Rendons-nous ailleurs, là où l'homme connaîtra la paix du cœur et de l'âme.  
*Michel Schroeder, Zeitung vum Lëtzebuenger Vollek, mercredi 13 avril 2011.*
- ▶ La quatrième saison T1 et T2  
(Editions Imprimerie Centrale, Luxembourg, 2010, ISBN : 978-2-87996-580-2)  
La quatrième saison possède les dimensions intimes d'un journal qui ne précise que l'essentiel de l'existence, ne glisse jamais dans les règlements de compte. Tout est sérénité, vibration, poésie, dans ces magnifiques carnets, composés à l'aide de couleurs, d'offrandes, de soleil, de lumières tamisées, d'essences végétales, d'essences de l'existence, de lectures, d'expositions, de voyages, d'ailleurs, d'ici et de là-bas.



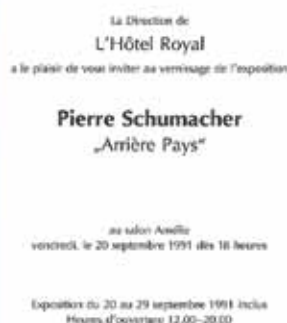
Honfleur, extrait de «La quatrième saison T1»

#### Organisations professionnelles

- ▶ Membre de l'O.A.I.
- ▶ Membre de l'A.L.I.A.I.
- ▶ Président de la Section des Arts et des Lettres de l'Institut Grand-Ducal.
- ▶ 1992-1993 : Gouverneur du Lions District 113.
- ▶ Président de l'Association Luxembourgeoise des Visiteurs de Prison (ALVP).



Exposition «Arrière Pays»



Centre financier Paribas

# PROGRAMME D'ACTIVITÉS OAI

▶ <b>lundi 16 septembre 2013 à 17h30</b>	<b>Remise des certificats aux participants des formations continues OAI / CRP-HT</b> par <b>Etienne SCHNEIDER</b> , Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur Lieu : Forum da Vinci
▶ <b>jeudi 19 septembre 2013 à 18h</b>	<b>Les Bistrots du Jeudi : Les prix du Logement, qui en profite?</b> <b>Organisé par l'hebdomadaire Le Jeudi en collaboration avec l'OAI</b> Lieu : Forum da Vinci
▶ <b>mardi 25 septembre 2013 à 10h30</b>	<b>Présentation de la 10<sup>ème</sup> édition du Guide OAI 2014 Références</b>
▶ <b>jeudi 26 septembre 2013 à 17h30</b>	<b>Kick-off du 65th FIABCI World Congress 2014 au Luxembourg</b> <b>Organisé par FIABCI Luxembourg en collaboration avec l'OAI</b> Lieu : Forum da Vinci
▶ <b>vendredi 27 septembre 2013 à 16h</b>	<b>Semaine Nationale du Logement</b> <b>Réception sur le stand OAI vendredi 27 septembre 2013 à 16h</b> Lieu : Luxexpo
▶ <b>vendredi 27 au lundi 30 septembre 2013</b>	<b>Semaine Nationale du Logement</b> <b>Présentation de la 10<sup>ème</sup> édition du Guide OAI 2014 Références</b> LuxExpo / Participation OAI / Ministère du Logement <i>L'exposition de l'OAI de cette année est consacrée à la parution du nouveau <b>Guide OAI 2014 Références</b>.</i> <i>La diversité des professions regroupées au sein de l'OAI est illustrée par des projets d'architectes et d'ingénieurs du génie civil et du génie technique, mais également par ceux des architectes d'intérieur, des urbanistes-aménageurs et architectes-lingénieurs-paysagistes, qui ont depuis peu rejoint l'OAI. Autant d'acteurs indépendants qui travaillent dans le but de façonner et d'agir sur le cadre bâti et environnemental pour trouver des solutions intelligentes et durables.</i> <i>Des maquettes ainsi qu'un film de projets de logement permettent au public de se faire une idée de la création architecturale et sont autant de sources d'inspiration pour les futurs maîtres d'ouvrage souhaitant de réaliser leur rêve.</i>
▶ <b>mardi 8 octobre 2013 de 15h à 18h</b>	<b>Séance d'information pour les membres OAI : Fiscalité dans l'immobilier</b> Lieu : Siège OAI – Forum da Vinci
▶ <b>du samedi 12 au dimanche 20 octobre 2013</b>	<b>Foire d'Automne</b> <b>Présentation de la 10<sup>ème</sup> édition du Guide OAI 2014 Références</b> Lieu : LuxExpo
▶ <b>jeudi 24 octobre 2013 à partir de 17h30</b>	<b>Assemblées générales OAI</b> Lieu : Lycée Bel-Val à Esch-sur-Alzette
▶ <b>du jeudi 14 au vendredi 15 novembre 2013</b>	<b>Foire de l'Etudiant</b> <b>Thème : Architecture, Ingénierie, Construction</b> <b>Stand commun ALI / ANEIL / OAI / OLG / IFSB / CDM</b> Lieu : LuxExpo

*Le prochain bulletin OAI INFO sera publié en octobre 2013*

**IMPRESSUM: EDITEUR: OAI** ORDRE DES ARCHITECTES ET DES INGENIEURS-CONSEILS / **CONSEIL DE L'ORDRE:** PRESIDENT: Bob STROTZ / VICE-PRESIDENT: Andrea DE CILLIA / SECRETAIRE GENERAL: Thierry CRUCHTEN / TRESORIER: Marc FEIDER / MEMBRES: Sala MAKUMBUNDU, Max VON ROESGEN, Jacques WEYLAND / **REDACTION** : Pierre HURT, DIRECTEUR / Yann JEGU, CHARGE DE MISSIONS / **PHOTOS** : Pierre HURT / **ADRESSE** : OAI / FORUM DA VINCI / 6, BD GRANDE-DUCHESSE CHARLOTTE / L-1330 LUXEMBOURG / TELEPHONE: +352 42 24 06 / FAX: +352 42 24 07 / E-MAIL: oai@oai.lu / WEB: www.oai.lu / HEURES D'OUVERTURE: DU LUNDI AU VENDREDI DE 8.30 A 12.00 H ET DE 13.30 A 17.00 H / **CONCEPTION:** ROSE DE CLAIRE, DESIGN. / **IMPRESSION:** IMPRIMERIE HENGEN / **TIRAGE:** 2900 EXEMPLAIRES

**DIFFUSION** : Le bulletin est envoyé aux 1500 membres de l'OAI ainsi qu'à 1200 décideurs des secteurs public et privé au Luxembourg et à l'étranger.